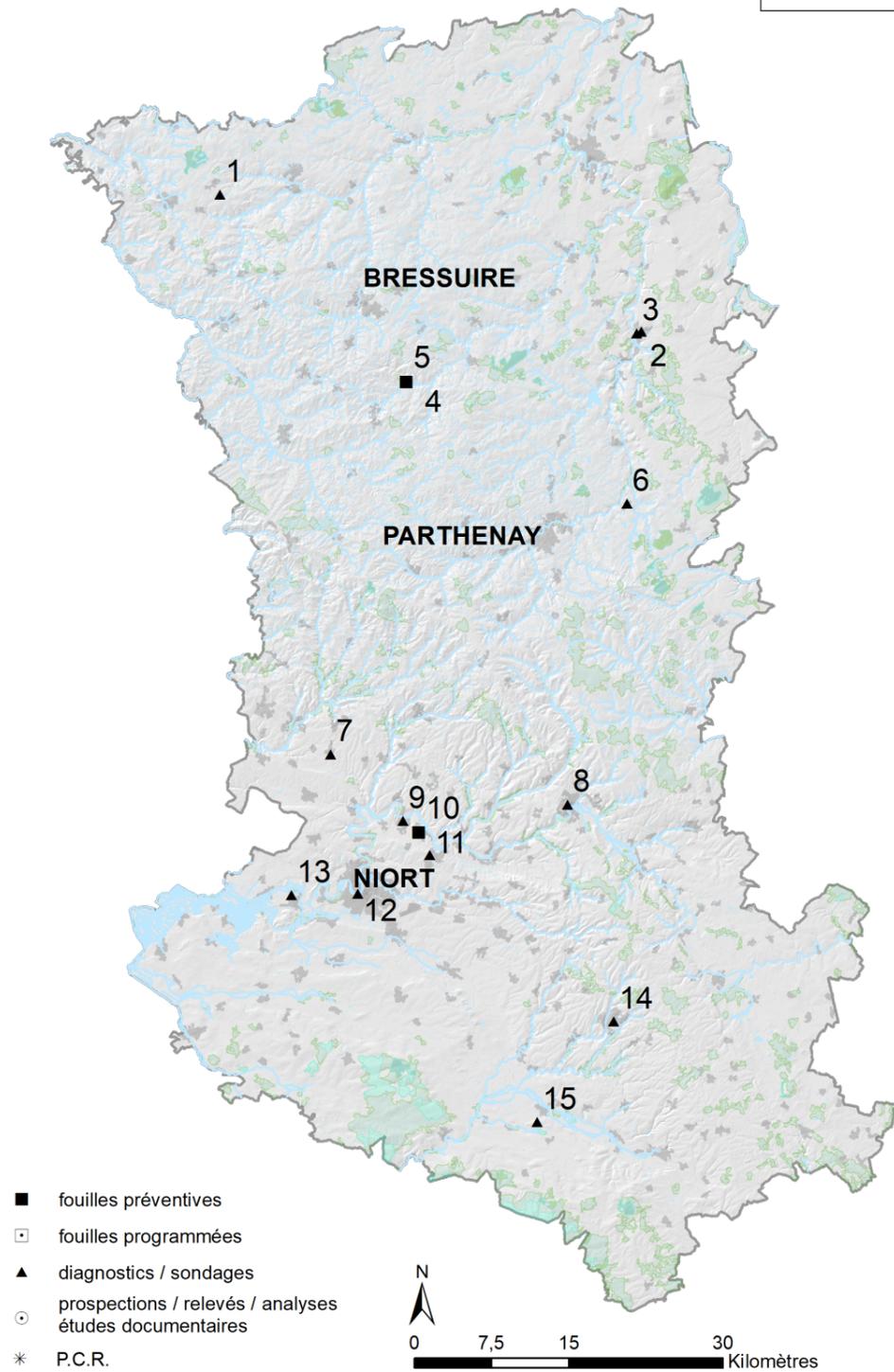


**NOUVELLE-AQUITAINE  
DEUX-SÈVRES**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**2 0 1 8**



N°Nat.						N°	P.
206750	AIRVAULT	3 rue de la porte Caillon, Vieux Relais	Barbier Emmanuel	INRAP	OPD	2	
206735	AIRVAULT	Rues de la Fuye et Fribault	Barbier Emmanuel	INRAP	OPD	3	
206758	BOISMÉ	Rues Lescure et Neuve	Barbier Emmanuel	INRAP	OPD	4	
206925	BOISMÉ	Rues Lescure et Neuve	Pinaud François	EP	FP	5	
206924	BRIOUX-SUR-BOUTONNE	Les Quatre-Vingt Sillons	Pellissier Julien	INRAP	OPD	15	
206756	CHAURAY	Impasse du Bois de l'Houmeau	Bakkal-Lagarde Marie-Claude	INRAP	OPD	11	
206787	ECHIRÉ	Place centre bourg, rue des Ouches	Bakkal-Lagarde Marie-Claude	INRAP	OPD	9	
206887	FAYE-SUR-ARDIN	Route de Niort	Barbier Emmanuel	INRAP	OPD	7	
206900	MAGNÉ	Plaine de Tartifume	Bakkal-Lagarde Marie-Claude	INRAP	OPD	13	
206830	MAULÉON	Le Breuil, Le Chemin Vert	Vacher Stéphane	INRAP	OPD	1	
206798	MELLE	Avenue de Limoges	Moutarde Bénédicte	INRAP	OPD	14	
206733	NIORT	Port-Boinot	Bolle Annie	INRAP	OPD	12	
206898	LA PEYRATTE	Église Notre-Dame	Guillin Sylvain	INRAP	OPD	6	
206744	SAINT-GELAIS	Rue du Prieuré, les Grands Bois	Connet Nelly	INRAP	FP	10	
206860	SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE	31 rue Jean Jaurès	Brunie David	INRAP	OPD	8	

## NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SÈVRES

## BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 8

Moyen Âge,  
Temps Modernes,

### AIRVAULT 3 rue de la Porte Caillon, Vieux Relais

Époque contemporaine

La topographie médiévale du bourg transparaît très nettement dans le maillage parcellaire actuel, confirmées par la préservation de nombreuses bâtisses de la fin du Moyen Âge dotées, pour certaines, de façades à pans de bois.

Parmi celles-ci, se distingue une auberge dont les premières mentions connues remontent à 1630. Elle se développe, avec ses écuries, au sein d'un îlot délimité de part et d'autre par deux voiries menant vers l'abbaye. Le souhait de réhabiliter cet espace, dont l'état sanitaire se dégrade depuis son abandon (une vingtaine d'années), a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Les différentes tranchées d'évaluation, réalisées en dehors des bâtiments, font état d'une occupation assez tardive qui fait suite à un remblaiement de l'espace situé en fond de vallon. Des apports massifs et relativement rapides de matériaux ont participé vers la fin du Moyen Âge à l'assainissement des lieux soumis à une humidité importante. La proximité d'une fontaine, sur le parvis de l'abbatiale, et la canalisation partielle de son débit, reconnue au gré de travaux dans la rue située en confrontation de l'auberge, sont autant d'indices attestant d'importantes résurgences de la nappe de surface. Les différentes tranchées du diagnostic semblent le confirmer.

Aucune occupation antérieure à ces dépôts massifs ne fut observée dans le cadre limité de l'opération. Au contraire, cet exhaussement du sol semble assurer le développement de l'îlot, notamment sur sa partie



AIRVAULT, rue de la Porte de Caillon, fig. 1,  
vue générale du bâtiment avec son sol préservé en tomettes (cliché : E. Barbier)



AIRVAULT, rue de la Porte de Caillon, fig. 2.,  
latrine découverte au sein de la cour du logis (cliché : E. Barbier)

sud (fond de vallon) où est apparu un vaste ensemble bâti (fig. 1). Ce dernier se compose d'au moins un bâtiment doté d'une cheminée et agrémenté d'un sol en tomettes. Il est complété, en arrière-cour, d'un autre bâtiment vraisemblablement ouvert, mais pourvu d'une nouvelle cheminée (cuisine ? four ?). Une latrine

Temps modernes,  
Époque contemporaine

### AIRVAULT Rue de la Fuye, rue Fribault

La commune d'Airvault est située sur un terrain calcaire composé de plaines et de plateaux entaillés par le cours d'eau sinueux du Thouet. Mentionné en tant que « vicus » dès le 3<sup>ème</sup> quart du Xe s. dans un acte évoquant la fondation de l'église (copie Dom Fonteneau, T. XXVI, p. 143), le bourg s'est développé au creux d'une vallée. Au fond de celle-ci, s'est installée l'abbatiale de l'abbaye, les bâtiments conventuels prolongeant au sud le complexe abbatial. Un château, propriété des vicomtes de Thouars, dominait au nord l'autre versant. Le bourg délimité par une enceinte durant la période médiévale s'est principalement développé à l'ouest de ces deux entités de part et d'autre du versant. Le versant sud est toutefois plus vaste et accueille notamment sur le plateau, au sein d'un espace qui s'affranchit de l'enceinte, une aumônerie et une chapelle avec un vaste cimetière attenant.

Ce dernier a pu être repéré au cours d'un récent diagnostic archéologique (Martins, 2013) réalisé aux

maçonnerie complète l'ensemble qui ne relève peut-être pas de la même propriété (fig. 2).

Un jardin semble avoir perdu au cœur de l'îlot. Sa partie nord, située à l'amorce du vallon, connaît toutefois quelques aménagements d'agrément (caniveaux, cours galetées) situés à l'arrière des bâtiments installés contre la rue.

Ces vestiges témoignent d'un ensemble bâti inédit abandonné à partir du XVII<sup>e</sup> s. L'occupation ne paraît pas très dense, la construction des bâtiments étant assurée suite au remblaiement de l'espace réalisé à partir du XIV<sup>e</sup> s. Quelques indices d'une occupation plus précoce ont été observés sur la partie nord de l'îlot (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.), mais celle-ci demeure très résiduelle. Le cœur de l'îlot, délimité par deux voiries menant vers l'abbatiale, semble donc peu occupé avant le bas Moyen Âge.

Barbier Emmanuel

- Barbier et al., 2018
- Barbier E. et al. : *Nouvelle Aquitaine, Vienne, Airvault, 3 rue Porte Caillon – Vieux Relais*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 63 p.

abords d'une place censée matérialiser l'emprise du cimetière. Près de 135 sépultures avaient été identifiées sur les marges de la place malgré la surface restreinte de l'opération. Des datations au radiocarbone réalisées sur trois individus témoignaient d'une occupation funéraire depuis le XI<sup>e</sup> s. jusqu'au XIV<sup>e</sup> s.

Le présent diagnostic archéologique se tenait au nord-ouest de ce secteur. Réalisé en amont d'un projet d'enfouissement de réseaux, il s'est limité à la voirie. Il n'a pas révélé de vestige. Le cimetière, contigu à l'aumônerie ainsi qu'à la chapelle des Trois Maries, ne semble pas s'étendre vers la zone diagnostiquée.

Barbier Emmanuel

- Barbier et al., 2018
- Barbier E. et al. : *Nouvelle Aquitaine, Vienne, Airvault, rue de la Fuye et rue Fribault – phase 1*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 36 p.



de fouille. Cet enclos cultuel (mausolée ou autre ?) semble avoir polarisé l'installation de sépultures dans son environnement immédiat, qui a donné naissance à une nécropole organisée en rangées parallèles orientées sud-est/nord-ouest, dont 3 de celles-ci ont pu être observées en partie sur l'emprise de fouille. L'utilisation de la nécropole est ciblée temporellement par la datation par radiocarbone d'ossements d'individus ou de parties d'individus en place. Les fosses sépulcrales (48 observées au total) orientées en majorités sud-ouest/nord-est, tête au sud-ouest, ont révélées des architectures funéraires composées essentiellement de sarcophages en calcaire coquiller (36 identifiés sur la fouille), et 1 en tuffeau. Quelques autres types d'architecture funéraire, en plus petit nombre, ont pu être identifiés également. Notamment des contenants périssables, dont un cloué, recouvert par des fosses sépulcrales à sarcophages, et daté par radiocarbone entre le IIIe et le Ve s. (entre 255 et 412 ap. J.-C. (95,4%) voire probablement entre 316 et 412 ap. J.-C. (75,6%) (Ly17839)). Quelques fosses sépulcrales présentent une orientation (sud-est/nord-ouest, tête au nord-ouest) perpendiculaire à celle principalement observée, s'insérant pour certaines entre 2 rangées et en dehors, traduisant peut-être un phénomène de groupement autour de sépultures polarisantes au sein de cette nécropole. L'étendue de celle-ci n'est pas définie, et les éléments observés



BOISMÉ,  
rues Lecure et Neuve, fouille, fig. 2, sépulture en cours de fouille  
(cliché : J. Primault)

semblent s'insérer dans un ensemble plus vaste, s'étendant tout autour de l'emprise de fouille. L'état de conservation des vestiges de la nécropole est très mauvais, de rares éléments y sont encore en place. Ce mauvais état s'explique par la restructuration de l'espace au VIIIe s., où l'occupation funéraire de la zone est abandonnée au profit d'une occupation domestique qui s'étale jusqu'au XIe s.

#### ■ Une occupation domestique du VIIIe au XIe s.

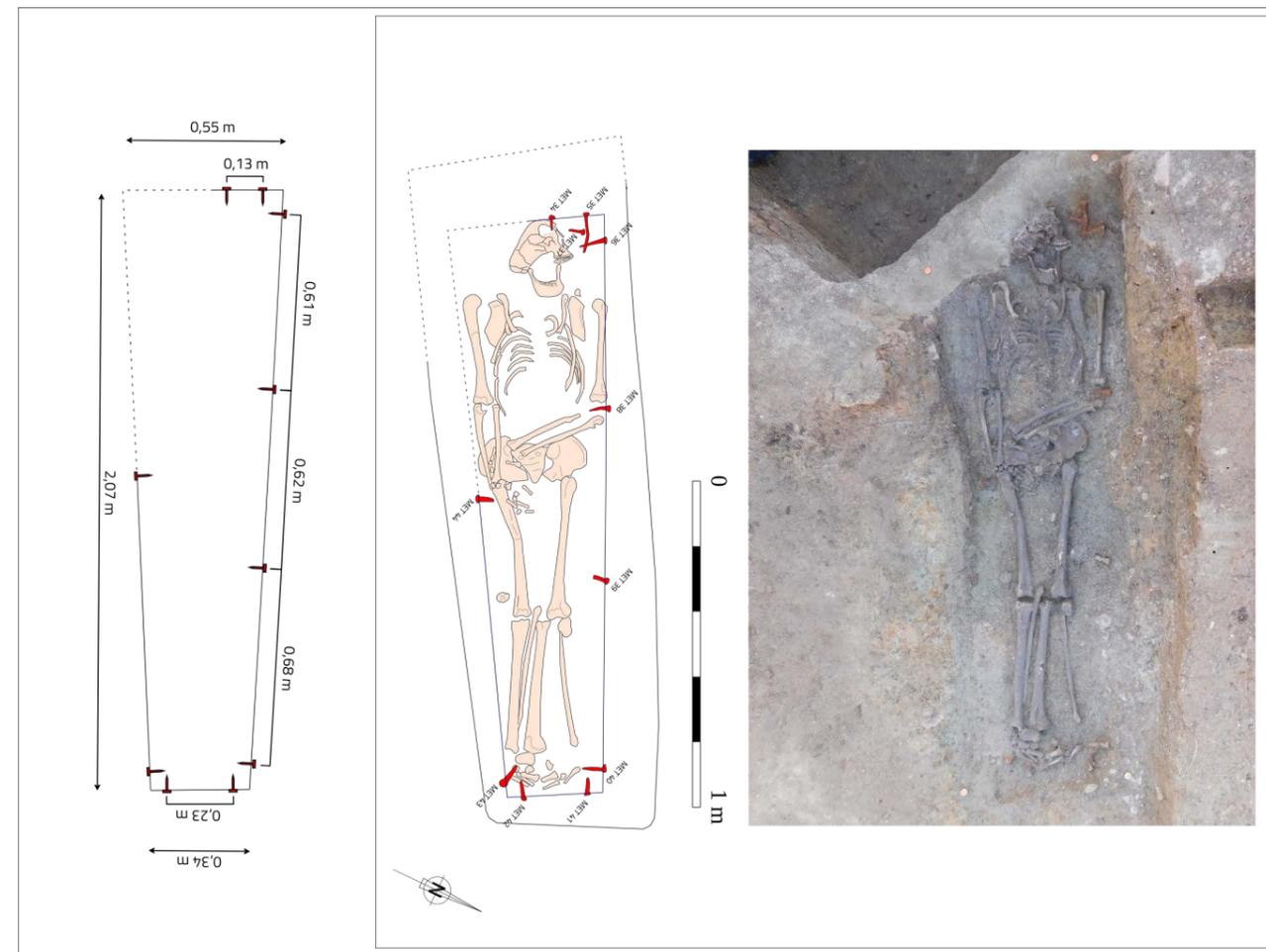
L'occupation domestique est révélée par la présence de mobilier céramique s'étalant du VIIIe au XIe s. Dans la première phase de cette occupation, seule la présence du mobilier céramique atteste l'occupation et potentiellement un fossé, une fosse et peut-être un trou de poteau peuvent appartenir à l'occupation des VIIIe-IXe s.

Une seconde phase voit l'implantation, autour de l'an mil, d'une dizaine de gros trous de poteaux (de 1 à 1,30 m de diamètre et de profondeur) sur l'emprise. Une première hypothèse pose la possibilité de 2 bâtiments distincts, qui pourrait être accompagnés d'un troisième incomplet. L'usage et la destination de ces bâtiments restent indéterminés.

Dans une seconde hypothèse, on peut voir un ensemble continu dans l'installation des gros trous de poteaux avec un espacement assez régulier entre eux (2 à 3 m) révélant alors un potentiel enclos palissadé



BOISMÉ,  
rues Lecure et Neuve, fouille, fig. 1, vue générale  
(cliché : J. Primault)



BOISMÉ, rues Lecure et Neuve,  
fouille, fig. 3, vue en plan et restitution de la sépulture en contenant périssable cloué, (Cliché et plan : A.-S. Martineau et restitution J. Mousset)

s'étendant soit vers le nord dans un premier cas, ou enclosant la partie sud dans un second cas. Dans le premier cas, la ligne est/ouest constituerait la face sud d'un enclos large de 16 m, dans lequel viendrait s'appuyer un bâtiment dans son angle sud-ouest sur sa face interne. Dans un deuxième cas on peut voir potentiellement une palissade enclosant la partie sud avec l'église ?

Dans ces 2 hypothèses, une restructuration importante du site a lieu à la fin du Xe ou au début du XIe s. La fourchette chronologique autour de l'an mil reste à privilégier. Une zone à l'est de l'emprise présente également plusieurs fosses enchevêtrées se recoupant, dont potentiellement un gros silo, prouvant une continuité dans l'occupation, et possiblement une densité plus forte de vestiges vers l'est, hors emprise.

Ces gros trous de poteaux sont accompagné d'un puits et de quelques fosses de nature indéterminée qui complètent le corpus des creusements associés à cette phase d'occupation.

Le mobilier récolté présente les caractéristiques d'un site d'exploitation domanial, avec une mise en culture (blé, seigle), un possible espace de stockage de

proximité (1 possible silo et rejet de graines calcinées à l'est de l'emprise), de l'élevage, représenté par la triade habituelle porc, ovicapriné et bovidé, et par un vaisselier qui s'affirme bien d'un usage domestique pour le lot de céramiques des Xe-XIe s.

Parmi le mobilier collecté sur la fouille, on trouve également quelques indices d'éléments architecturaux : de la TCA, des pierres de taille, moellons de petit appareil, petits fragments d'enduits peints et de mortier de chaux, ainsi qu'un fragment de vitre médiévale et un débris de plomb, possible armature de vitrail. Tous ces éléments suggérant la présence à proximité d'un bâtiment en dur et vitré, rare pour l'époque, et qui affirmerait un statut social particulier avec peut-être à proximité de l'emprise un habitat élitare en dur, centre de la *curte* de Boismé. Il pourrait s'agir également d'un statut ecclésiastique, en raison de la singularité de Boismé de posséder 4 églises au XIe s. (ancien bourg monastique ?), dont l'église Saint-Pierre, dite *vetustate* vers 1030, (mais pourrait donc être bien antérieure).

La fin de cette grande phase d'occupation est marquée par un nouveau remaniement important de la zone dans le courant du XIe s. Le creusement

d'une grande fosse, ou plutôt fossé orienté nord/sud vient recouper la ligne est/ouest des grands poteaux. Son comblement vient marquer la fin de l'occupation domestique. Ce fossé est creusé et comblé au XIe s. Ce creusement présente un profil en « V ». Il est imposant par ses dimensions : 3,60 m de large et 1,50 m de profondeur (symbolique défensive ?). La présence d'un tel fossé pose question et ne peut trouver d'explication convaincante au vu de la trop petite fenêtre que nous offre la fouille sur le site.

Ces restructurations importantes du site au tournant de l'an mil et dans le courant du XIe s. sont à mettre en corrélation directe avec les données historiques et l'acte de donation de Raoul La Flamme aux moines de Saint-Cyprien de Poitiers, des 4 églises de Boismé (Saint-Pierre, Sainte-Marie, Saint-Jean et Saint-Mérault) et de sa *curte* vers 1030. Ce nombre d'églises au sein de Boismé nous laisse suspecter un statut religieux particulier de cette commune au haut Moyen Âge. On pourrait peut-être voir dans l'installation des poteaux, une partie des aménagements liés à cette *curte*. Le passage d'un propriétaire laïc à un propriétaire ecclésiastique est certainement responsable de la restructuration de l'occupation du site au XIe s.

#### ■ L'occupation du second Moyen Âge à nos jours

Par la suite l'occupation du site est plus anecdotique. Dans le second Moyen Âge, on note la présence d'un puits et de nombreuses perturbations linéaires, définissant la zone comme possible espace de circulation menant à celui-ci. La période moderne voit l'apparition d'un aménagement paysager sur l'emprise fouillée, de type verger, et de nouveau la présence d'un puits. On remarquera ensuite au XIXe s., la construction d'une école et d'un couvent de religieuses juste au nord de l'emprise fouillée, à laquelle on peut associer des latrines et un niveau de sol découvert sur l'emprise ainsi que 2 nouveaux puits. Ces dernières structures, contemporaines de la destruction de l'église médiévale à la fin du XIXe s., ont révélé dans leurs comblements quelques éléments lapidaires provenant sûrement de celle-ci. Notamment une statue incomplète de Saint Jean-Baptiste en pierre calcaire de bonne facture potentiellement du XIIIe ou XIVe s. (mais une copie ou importation postérieure n'est pas à écarter).

Enfin on peut évoquer que des terrassements ont été réalisés au XIXe s. pour l'installation de cette école, qui ont certainement détruit une partie des vestiges archéologiques. Le terrain présentant une pente naturelle vers le nord-ouest, mis à plat lors de



BOISMÉ,  
rues Lecure et Neuve, fouille, fig. 4, statue de Saint-Jean-Baptiste  
(cliché : Eveha)

ces terrassements, explique ainsi l'absence de vestige archéologique dans les tranchées du diagnostic au nord de l'emprise fouillée. Quelques vestiges (trous de poteaux, fosse) attribuables à notre phase III d'occupation ont été découverts dans la tranchée 7 du diagnostic, à une trentaine de mètres au nord-ouest de la parcelle diagnostiquée. Cette présence prouve que l'étendue du site d'occupation du VIIIe au XIe s. puisse être assez vaste. Elle semble aussi s'étendre de manière plus dense et dans un meilleur état de conservation à l'est de l'emprise.

Pinaud François

## BRIOUX-SUR-BOUTONNE

### Les Quatre-vingt Sillons

Ce diagnostic a été prescrit dans le cadre d'un projet de construction d'un bâtiment agricole à toiture photovoltaïque. L'emprise concernée par le projet du bâtiment couvre une surface de 3 000 m<sup>2</sup>.

Malgré un contexte archéologique assez sensible avec notamment le passage d'une voie romaine à proximité de l'emprise, seul un tronçon de fossé,

probablement d'origine parcellaire, a été repéré dans une des deux tranchées réalisées.

Pellisier Julien

- Pellisier, 2018
- Pellisier J. : *Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, Brioux-sur-Boutonne, Les Quatre-vingt Sillons*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018.

Période récente

## CHAURAY

### 34 impasse du Bois de L'Houmeau

La réalisation d'un diagnostic archéologique à Chauray, impasse du Bois de L'Houmeau, s'est imposé du fait d'un projet de construction d'une habitation individuelle sur un petit lot de parcelles réputé contenir un cimetière familial protestant et dont il ne subsiste aujourd'hui aucun vestige apparent.

De fait, à l'issue de l'ouverture de trois tranchées, quatre sépultures ont été découvertes, dont l'une conservait une stèle funéraire nominative. Le défunt, décédé le 4 août 1892, était accompagné de ses parents et de son épouse. Dès lors, cette découverte ne concernait plus l'archéologie, d'autant moins qu'à

l'issue d'une étude documentaire des descendants ont été identifiés. L'exhumation des corps et leur déplacement vers un autre lieu de sépulture a donc été confié à un prestataire spécialisé.

Primault Jérôme  
d'après Bakkal-Lagarde Marie-Claude

- Bakkal-Lagarde, 2018
- Bakkal-Lagarde M.-C. : *Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, Chauray, 34 impasse du Bois de L'Houmeau*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 45 p.

Âge du Bronze ancien,  
Antiquité

## ÉCHIRÉ

### Place Centre-Bourg, rue des Ouches

Ce diagnostic archéologique avait pour objet d'évaluer le potentiel archéologique subsistant après les travaux de décapage et de construction des années 1980. Les niveaux naturels de l'ensemble de l'emprise ont été tronqués par les travaux de terrassement anciens. Au vu du potentiel de la tranchée la plus au sud, hors emprise du magasin et de son parking, la couverture pédologique d'origine permettait une bonne conservation des restes, y compris les vestiges construits.

Dans la tranchée la plus au sud nous avons découvert une fosse contenant du mobilier céramique attribuable au Bronze ancien. En raison de contraintes diverses, notamment spatiale entre la route et un parterre végétalisé, il n'a pas été possible d'ouvrir un plus large sondage.

Les onze tranchées au nord ont permis de voir les fonds de fossés dont le comblement recèle quelques tessons gallo-romains et fragments de *tegulae* en situation résiduelle. Les orientations de ces structures semblent indiquer deux systèmes de cadastration antique.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

- Bakkal-Lagarde, 2018
- Bakkal-Lagarde M.-C. : *Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, Échiré, place Centre-Bourg, rue des Ouches*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 58 p.
- Bakkal-Lagarde, 2019 :
- Bakkal-Lagarde M.-C. : « Découverte d'une fosse du Bronze ancien dans Échiré, Deux-Sèvres », *Bull. de l'ADANE*, 2019, pp. 17-22.

## FAYE-SUR-ARDIN

### Route de Niort

Le village de Faye-sur-Ardin s'est développé au nord de la plaine calcaire de Niort découpée par de nombreuses vallées. Le bourg est assis sur un plateau dominant l'une de ces vallées sèches, la Vallée d'Ardin.

Un projet de construction est envisagé sur une parcelle limitrophe située à l'est du site de la voie communale n°16 découvert et fouillé au cours de l'hiver 2008-09 et complété en 2010 par la fouille d'une parcelle située plus à l'ouest (rue du Buisson Robert).

Ces deux opérations (surface décapée de 6 800 m<sup>2</sup>) avaient révélé un ensemble complexe composé de bâtiments, de plus de 150 silos et d'une soixantaine de fosses diverses associées à un artisanat concentré sur la mouture. Cet habitat, parmi lequel de nombreuses inhumations furent observées, se développait à partir du VIIe s. de part et d'autre d'une voirie établie vraisemblablement dès la période antique et progressivement modifiée durant l'occupation. Vers le milieu du XIIe s., l'espace est délaissé, l'habitat se déplaçant vers le village actuel.

Ces fouilles avaient permis de documenter une anomalie topographique se manifestant sous la forme



FAYE-SUR-ARDIN, route de Niort, vestiges de la voirie découverte au cours du diagnostic (cliché : E. Barbier)

de deux noyaux distincts : le bourg actuel, d'une part, et l'église paroissiale attribuée au XIIIe s., d'autre part. Celle-ci est en effet détachée du bourg dont le centre est distant de plus de 300 m.

Le nouveau projet d'aménagement se situe donc sur la périphérie orientale du site d'habitat rural distant de 160 m de la partie occidentale fouillée en 2010 (rue du Buisson Robert). La parcelle est délimitée à l'est par un carrefour où semble converger les principaux axes de circulation dont la voirie qui traversait le site de la voie communale n°16.

Deux tranchées de diagnostic transversales ont été réalisées afin de bénéficier d'une lecture assez exhaustive des principaux vestiges. Ceux-ci sont apparus sous un couvert végétal assez dense qui varie entre 1 m au nord de la parcelle et 0,65 m au sud. Ce secteur est en effet situé au fond d'un léger vallon où les sédiments se sont progressivement accumulés.

Une voirie orientée nord-est/sud-ouest a été observée au sud du terrain. Installée au contact du paléosol argileux, elle est formée par un amas de cailloutis centimétriques et bordée au sud par un fossé. Peu large (2,35 m), elle se distingue des voies de circulation dégagées au sud-ouest dont le développement respectif était plus extensif. Une seule ornière était visible suggérant une possible altération de la partie septentrionale de la voirie (cf. fig.).

Les abords de cet axe de circulation semblent peu occupés. Les indices d'occupation se densifient sur les marges sud de la parcelle où trous de poteaux, fosses et silos sont préservés. Deux phases d'aménagement se distinguent pour ces vestiges appartenant au même ensemble que ceux du site d'habitat rural développé à proximité. L'occupation paraît relativement dense et diversifiée. Structures dédiées au stockage et bâtiments y sont développés.

Ces différents indices attestent de la présence du village qui semble s'étendre au moins jusqu'au carrefour constituant un pôle d'habitat structuré relativement vaste déployé sur près de 200 m d'est en ouest de part et d'autre de la voirie.

Barbier Emmanuel

Barbier et al., 2018  
Barbier E. et al. : *Nouvelle Aquitaine, Deux-Sèvres, Faye-sur-Ardin, route de Niort*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 54 p.

## MAGNÉ

### Plaine de Tartifume

L'opération de diagnostic réalisé Plaine de Tartifume, dans un secteur sensible, avait pour objet d'évaluer le potentiel archéologique préalablement aux travaux de réalisation d'un lotissement. La tranchée orientale a permis la découverte de deux fossés parcellaires. Le plus au nord, sans mobilier, figure en prolongement de limites présentes sur le cadastre de 1833. L'autre avec un profil en « V » extrêmement régulier suggère l'usage

d'un godet de curage pour le réaliser ou le calibrer. Il semble de la seconde moitié du XXe s.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

- Bakkal-Lagarde, 2018
- Bakkal-Lagarde M.-C. : *Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, Magné, Plaine de Tartifume*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 40 p.

## MAULÉON

### Le Breuil, Le Chemin Vert

Le diagnostic mené sur la parcelle E309 au lieu-dit Le Breuil, Le Chemin Vert a permis uniquement la mise en évidence d'un petit enclos daté du premier siècle ap. J.-C. Il structure vraisemblablement l'espace agricole en périphérie d'une zone d'habitat, de type villa gallo-romaine. Les autres structures regroupent deux mares contemporaines et un ensemble de fossés qui n'ont pas livré d'élément mobilier permettant leur datation. Si une partie de ces derniers, présents sur le cadastre napoléonien, peut être associée à la période moderne, d'autres, de petit gabarit et qui présentent le même type de comblement que le fossé de l'enclos gallo-romain, pourraient appartenir à cette phase d'aménagement du site.

Au niveau du mobilier céramique, même si le corpus est faible, on soulignera la forte proportion de céramique non tournée. Cet état semble correspondre à une particularité culturelle locale qui a déjà été constatée sur différents sites de la région et qui semble particulièrement marquée en zone rurale dans

un secteur géographique qui comprend le nord-est de la Vendée, le sud-ouest du Maine-et-Loire et le nord-ouest des Deux-Sèvres. Cette aire de distribution reste cependant à préciser, il semble donc important de systématiser les études céramiques dans cette région en adoptant en premier lieu un regard statisticien sur la technique de fabrication des vases afin de constituer un référentiel régional. La zone considérée doit être suffisamment large pour bien tenir compte des variables chronologiques et géographiques. Les interventions archéologiques menées ces dernières années ont déjà permis d'aborder cet axe de recherche qui reste une entreprise de longue haleine. Les résultats du diagnostic mené au Breuil apportent modestement de nouvelles données pour cette entreprise.

Vacher Stéphane

- Vacher, 2018
- Vacher S. : *Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, Mauléon, Le Breuil, Le Chemin Vert*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 54p.

## MELLE Avenue de Limoges

Le projet de construction d'un EPAHD dans un des faubourgs est de la ville a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. La commune de Melle est réputée pour ses mines d'argent et sa production de monnaies dès l'époque mérovingienne. L'implantation gallo-romaine et antérieure est mal documentée par l'archéologie. En revanche, la connaissance de l'occupation médiévale et moderne bénéficie depuis la fin des années 1980 d'opérations de sauvetage et de divers travaux.

Le cœur historique de la ville se développe sur un éperon calcaire. L'emprise à diagnostiquer se situe légèrement en contrebas, dans la vallée du Pinier qui reçoit divers aménagements paysagers et sanitaires (lavoir, puits, fontaine, bassin, étangs, maladrerie...) illustrant l'importante ressource que constitue ses eaux à l'époque moderne et contemporaine. Le clos de la Garenne où s'implantera le projet s'assied sur le versant nord de la vallée, sur un terrain légèrement en pente. La fondation du domaine de la Garenne ou fief de Puy Maillé semble remonter au XVIe s.

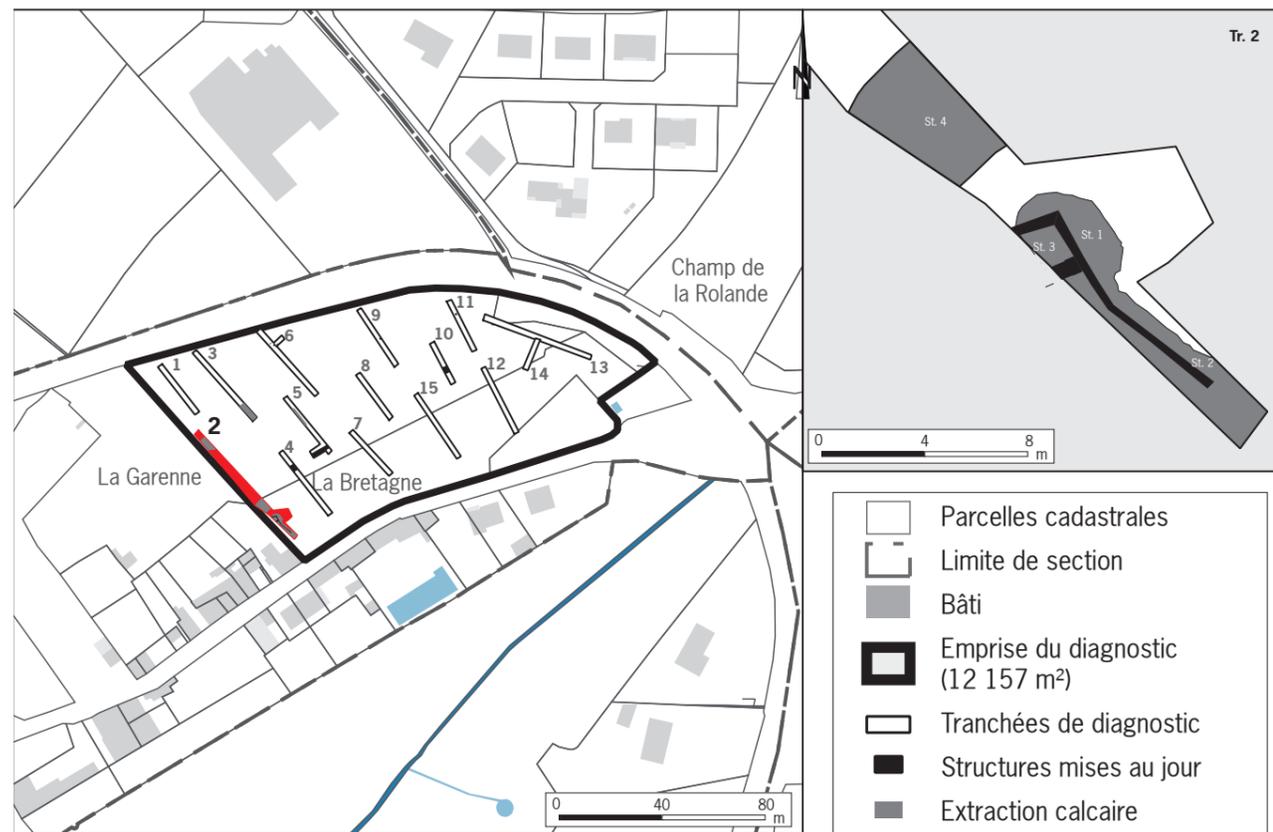
Un des sondages a révélé une cave de moins de 2 m de côté montée en pierre sèche dans un appareil

relativement soigné. Elle s'installe dans une vaste fosse d'extraction de calcaire dont la paroi orientale est soulignée par un mur en pierres sèches. Dans le remblaiement de cette fosse, la céramique prélevée est attribuée au XVIe s., ce qui coïncide avec les premières mentions connues du fief de Puy Maillé. Cependant, les indices révélés se trouvent en marge de l'emprise du projet et n'ont donc pas permis une expertise plus aboutie.

Quelques autres carrières ou fosses d'extraction ponctuelles de calcaire ont été mises au jour, confirmant le risque lié à la présence de cavités souterraines cartographiées ou non sur tout le territoire communal. Les sondages ont révélé enfin quelques fosses de plantation, fossés et haies, témoignant de la mise en place progressive de l'architecture du parc de la Garenne aujourd'hui en friche.

Moutarde Bénédicte

- Moutarde, 2018
- Moutarde B. : *Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, Melle, Avenue de Limoges*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 2018, 46 p.



MELLE, avenue de Limoges, localisation de la cave dans l'emprise du diagnostic sur fond parcellaire (www.cadastre.gouv.fr, © Ministère des Finances et de des Comptes publics 2018)



MELLE, avenue de Limoges, levé topographique : R. Bernard, SIG : B. Moutarde) et vue vers l'ouest de la cave effondrée en fin de sondage (cliché : B. Moutarde)

Antiquité,  
Période récente

## NIORT Port-Boinot

Le diagnostic archéologique concerne le terrain occupé par l'ancienne chamoiserie Boinot et dernièrement par le CNAR (centre national des arts de la rue). Deux phases principales d'occupation sont observées : l'une est antique, la seconde, attendue est moderne et contemporaine, associée aux moulins qui se succèdent du XVIIe au XXe s. Les plans indiquent une extension des constructions au sud du moulin à partir du XXe s., pour finalement occuper tout l'espace disponible, répondant ainsi à la très forte activité de l'usine Boinot.

La découverte majeure de ce diagnostic concerne l'occupation antique, localisée au nord et à l'est du terrain et divisée en deux parties par le creusement du bief du moulin moderne. Les structures sont datées du dernier quart du Ier siècle avant notre ère, jusqu'au milieu du IIe s. La présence de mobilier des IIe et IIIe siècles avant notre ère suggère toutefois une occupation gauloise.

La tranchée au nord du bief livre des structures dont l'interprétation reste délicate dans le cadre d'un diagnostic : un bâtiment est édifié sur une épaisse plate-forme. Il est bordé à l'est par un espace couvert, sur le sol duquel se trouvent plusieurs fosses. À l'est, des blocs monumentaux constituent les bordures d'un égout. L'occupation semble brève, entre le Ier s. et la première moitié du IIe s.

Au sud du bief moderne, les structures antiques comprennent un fossé comblé dans le dernier tiers du Ier s. avant notre ère (- 30 à 0). Un bâtiment lui succède dans le courant du Ier s. Il est bordé à l'est par un chemin dirigé vers la Sèvre, en un point où de nombreuses monnaies ont été trouvées au XIXe s., suggérant un franchissement du fleuve. Le bâtiment est

détruit vers le milieu du IIe siècle. Plusieurs sculptures ont été disposées à l'intérieur, contre son mur nord.

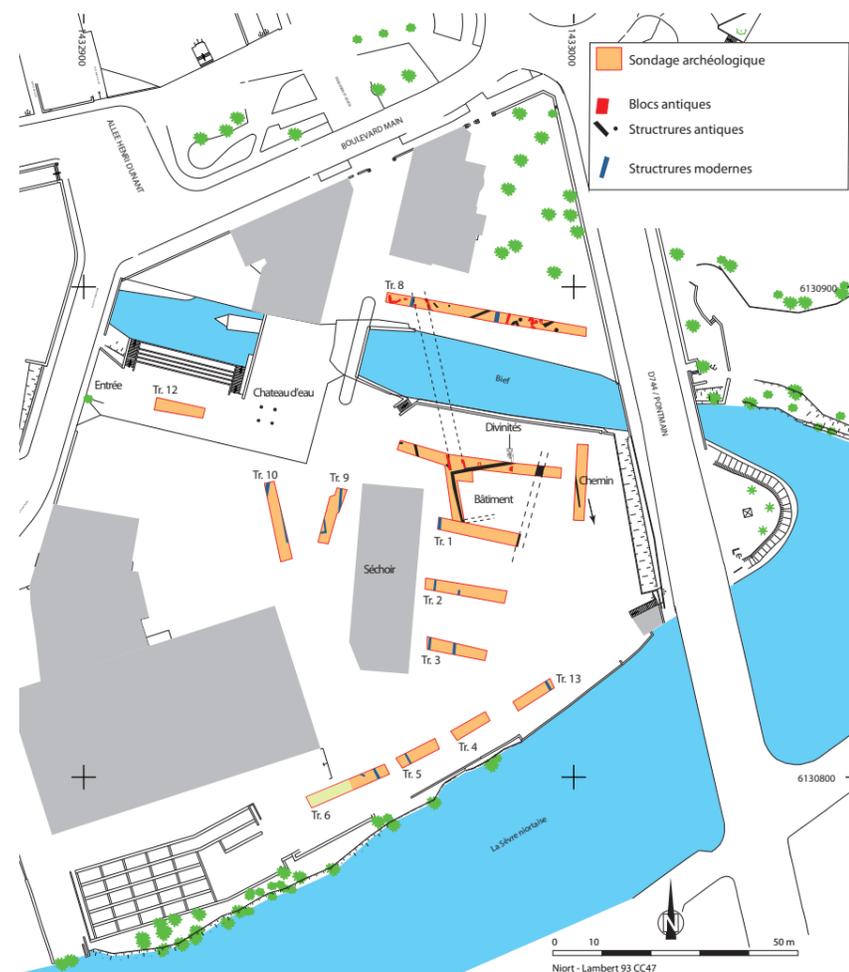
Les fragments sculptés correspondent à au moins trois déesses-mères et à une statue interprétée comme Épona. Elles ont été décapitées, les attributs brisés intentionnellement, désacralisant les divinités avant leur dépose rituelle, orientées face à l'est, dans l'édifice abandonné.

La présence de ces divinités suggère que le site du Port Boinot ait abrité un sanctuaire édifié en bord de Sèvre et en périphérie de la ville. Ces caractéristiques le rapprochent du sanctuaire du Pain Perdu, également localisé en bord de Sèvre, mais à l'opposé de l'agglomération antique. L'abandon précoce de ces deux sites, vers le milieu du IIe siècle, interroge quant à l'évolution urbaine de la ville antique de Niort encore largement méconnue.

Trois nouvelles divinités dans la cité des Pictons

La première déesse-mère est vêtue d'une longue tunique, assise dans un fauteuil à haut dossier cintré. Bien que très abîmée, la deuxième représentation est plus originale car il s'agit d'un groupe associant deux déesses vêtues d'une longue tunique tombant sur des pieds chaussés. Elles sont assises l'une à côté de l'autre comme le montre le positionnement des pieds. Ce groupe peut être rapproché de nombreux autres à Poitiers et Saintes. On remarquera que, dans les deux cas, les attributs et tous les éléments participant à l'identité des déesses ont été méthodiquement détruits.

La statue d'Épona est très fragmentaire, la partie supérieure du corps a disparu et des parties sont manquantes. On reconnaît un personnage féminin aux pieds chaussés et vêtu d'une longue tunique et d'un manteau. Elle est accompagnée d'un cheval portant



NIORT, Port-Boinot, plan général des tranchées et des vestiges (DAO : V. Mialhe et F. Bambagioni)



NIORT, Port-Boinot, Epona, exposition au musée d'Agesci, 2018, (cliché : L. Lamy)

de la province d'Aquitaine (Poitiers, Saintes, Nérès-les-Bains). En plus de cette composition rare, elle constitue l'un des plus imposants témoignages du culte d'Épona connu à ce jour en Gaule.

La présence d'Épona et de trois déesses-mères sur le même site témoigne de l'importance du site de Port Boinot dans le paysage religieux local. Ces divinités illustrent aussi les relations privilégiées qu'entretient le site avec Poitiers et les autres agglomérations où ces déesses tiennent une place particulière. Ainsi, cette découverte de trois nouvelles divinités lors du diagnostic archéologique vient renouveler et enrichir notre connaissance du panthéon régional et ouvrir une fenêtre sur l'histoire romaine de Niort.

Bolle Annie et Blanchard Florian

- Blanchard, Bolle, 2018
- Blanchard Fl. et Bolle A. : « Niort, trois déesses retrouvées sur le site de Port Boinot », *Archeologia*, 568, 2018, p.15.
- Bolle, 2018
- Bolle A. : *Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, Niort, Port-Boinot*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 121 p.

## LA PEYRATTE Église Notre-dame

L'intervention archéologique s'est déroulée en amont de la restauration de l'édifice religieux Notre-Dame.

Quatre sondages, pré-positionnés par le service régional de l'archéologie, couvrent une surface légèrement supérieure à 7 % de la prescription.

L'opération portait sur l'édifice cultuel lui-même avec pour double objectif de retrouver des traces d'occupation ancienne à l'intérieur (sondage 4) comme à l'extérieur (sondages 1 et 2 au sud) ainsi que de mettre au jour des indices au nord d'un probable ancien prieuré (sondage 3).

Les conclusions de cette intervention ont permis d'affiner la chronologie du site avec la mise au jour de fragments céramiques essentiellement attribuables aux périodes XIIIe – XVe s. Il semble donc qu'à partir du XVIe s., l'église ne serve plus de lieu d'inhumation et qu'il n'y a plus, non plus, de nouvelles constructions.

Ensuite, quelques observations faites sur le bâti et les fondations de l'édifice actuel laissent à penser qu'à l'origine il existait un édifice de moins grandes dimensions, tant en taille qu'en hauteur.

Un nombre conséquent de sépultures a aussi pu être mis au jour le long du collatéral sud et sous le

chœur. Ainsi on a pu noter qu'elles étaient, au moins deux, dans un excellent état de conservation, toutes orientées et qu'adultes et enfants étaient mélangés. Leur mise en œuvre est apparue hétérogène : pleine terre, bâties, avec ou sans dalles de couverture, avec éléments de cercueil (couvertres), avec ou sans linceul, etc. La superposition de certaines d'entre elles amène à penser que ce cimetière a été surexploité.

Enfin, un mobilier funéraire (vases à encens ou bouteilles d'eau bénite) est en place et à peine fragmenté.

Soulignons pour finir qu'un écho d'occupation antique s'est fait entendre : sondages 1, 2a et surtout dans le sondage 4 sous l'autel. Il serait donc fortement probable que l'édifice se soit installé sur, ou non loin, d'une occupation antique.

Guillin Sylvain

- Guillin, 2018
- Guillin, S. : *Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, La Peyratte, le Bourg, église Notre-Dame*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2018, 56 p.

## SAINT-GELAIS Rue du Prieuré, Les Grands Bois

La fouille de Saint-Gelais fait suite à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive mené par B. Moutarde en 2008 sur le projet d'aménagement d'un lotissement au lieu-dit rue du Prieuré - les Grands Bois. La prescription porte sur une surface de 6 000 m<sup>2</sup> sur laquelle des vestiges lithiques principalement du Paléolithique moyen avaient été mis au jour.

Le site est localisé sur un rebord de plateau, quelques 24 m en surplomb de la vallée de la Sèvre Niortaise qui s'écoule 500 m à l'est. La surface du plateau est sillonnée de petits vallons d'origine fluvio-karstiques qui parfois, comme dans le cas de la fouille de Saint-Gelais, peuvent présenter un fond criblé de dolines. Les versants calcaires du secteur de Saint-Gelais ont connu un fort décapage au cours du Pléistocène et de l'Holocène et l'essentiel de l'enregistrement sédimentaire comme des vestiges archéologiques se trouve dans les points bas topographiques, dolines et vallons fluvio-karstiques. Les vestiges archéologiques éventuellement présents sur ses versants se retrouvent accumulés en position secondaire dans le remplissage de la dépression. Ils sont généralement préservés et scellés par une succession d'apports colluviaux.

Les vestiges lithiques paléolithiques sont présents dans trois unités sédimentaires lesquelles procèdent de plusieurs phases de colluvionnement durant le Pléistocène moyen et supérieur. Les datations OSL réalisées sur l'unité médiane, laquelle renferme la plus grande part des vestiges, permettent de proposer une stabilisation de cette unité à la fin du Pléistocène supérieur, entre les stades isotopiques SIM3 et SIM2. Chacune de ces unités est constituée de plusieurs apports colluvionnés et la position relative des vestiges qu'ils incluent reflète des apports différés dans le temps, dissociés de leur âge réel.

La série mise au jour est très faible numériquement, à peine plus d'une centaine de pièces, et provient de l'ensemble de la surface fouillée, sans aucune concentration spatiale ou altimétrique. La majeure partie des vestiges s'inscrit dans la variabilité des industries du Paléolithique moyen, avec une composante Levallois dominante en silex fin exogène suivi, principalement, d'une composante bifaciale, discoïde et unipolaire (silex grenu endogène). La série se compose, pour les matières exogènes, outre quelques nucléus, de pièces retouchées (pièces bifaciales, racloirs et denticulés) et

d'éclats, à dos ou non, présentant au moins un bord brut aigu potentiellement utilisé.

Au plan économique, l'absence des déchets de fabrication des pièces bifaciales dans l'emprise même de la fouille comme dans une zone plus large au regard des données du diagnostic de 2008 permet d'avancer que l'abandon des pièces bifaciales sur le site est dissocié de leur lieu de production. La production Levallois comprend essentiellement, outre quatre outils retouchés, des produits réguliers, parfois élancés, présentant tous des bords bruts aigus susceptibles d'avoir été utilisés. L'occupation de cette portion du plateau à Saint-Gelais semble, au moins pour le bifacial et le Levallois, être entendue comme un lieu de « consommation » d'outils.

La présence des Hommes sur ce vaste espace que constitue le plateau de Saint-Gelais pourrait représenter une étape, une zone de chasse peut-être, dans l'occupation d'un territoire. Les Hommes se sont déplacés avec une partie de la panoplie d'outils en silex nécessaires à leurs activités et ont peut-être sur place complété cette panoplie par une production d'éclats courts et à dos sur des matériaux siliceux présents sur

place. Les vestiges lithiques de Saint-Gelais constituent sans doute le bilan de fréquentations sporadiques de ce secteur, et affichent pour le Paléolithique moyen une certaine unité comportementale.

Si l'apport de Saint-Gelais à la compréhension des cultures du Paléolithique moyen, parce qu'il représente l'accumulation de nombreuses occupations et qu'il n'est pas calé chronologiquement, est indiscutablement assez marginale, il est de ces sites dits « pauvres » qui aujourd'hui sont susceptibles d'apporter des éléments intéressants l'occupation des territoires paléolithiques. En effet, les données aujourd'hui disponibles sur l'organisation des territoires et les modalités d'occupations des Hommes au Paléolithique permettent de mettre en perspective des occupations de différents niveaux de restitution. Ainsi, le plateau de Saint-Gelais apparaît comme une portion de territoire parcouru de façon sporadique par des groupes, sans doute pour des activités cynégétiques.

Connet Nelly, Dandurand Grégory et Sanchez Valérian

Période récente

## SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE 31, rue Jean Jaurès

Le dépôt d'un permis de construire par le conseil départemental des Deux-Sèvres pour un restaurant scolaire au sein du collège Denfert-Rochereau est à l'origine de l'opération de diagnostic. Construit à l'emplacement de l'ancien couvent des Capucins (XVIIe s.), à l'intérieur de la ville remparée, le collège présente pour cela une sensibilité archéologique particulière.

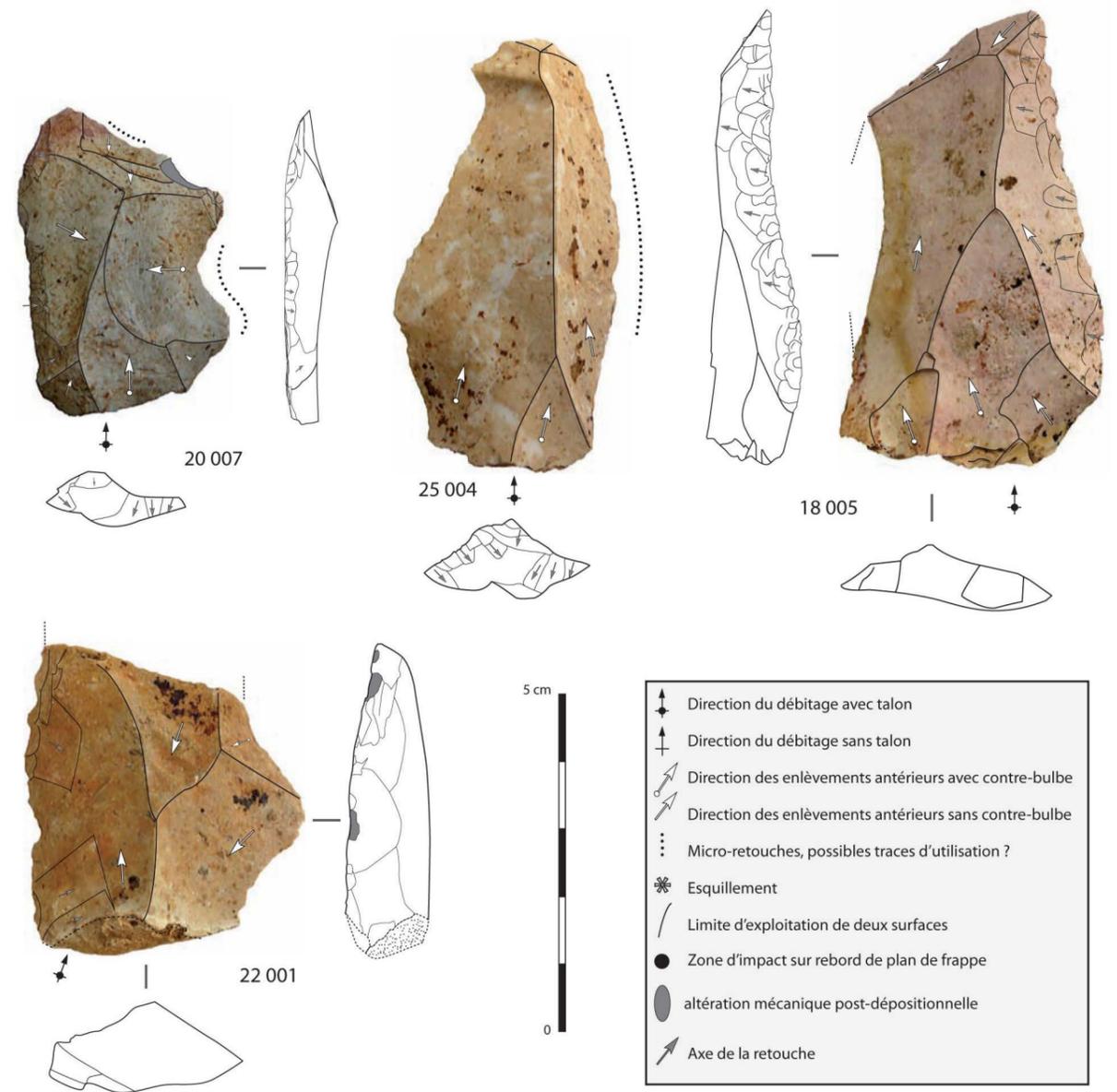
Situés immédiatement au sud des bâtiments conventuels, limités par la rue des Capucins à l'ouest et celle du plat d'Étain au sud, les terrains concernés par les travaux (1 800 m<sup>2</sup> environ) ont permis la mise

au jour d'habitations figurées sur le cadastre de 1830 et détruites au début des années 1970.

Aucune occupation plus ancienne, n'a été mise au jour dans le cadre de l'opération. Si quelques tessons de céramique datés de l'époque médiévale sont présents, l'essentiel du mobilier récolté est daté de l'époque moderne, et plus particulièrement du XVIIIe s.

Brunie David

- Brunie, 2019
- Brunie, D. : *Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, Saint-Maixent-l'École, 31, rue Jean Jaurès*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2019, 36 p.



SAINT-GELAIS, rue du Prieuré, exemples d'outils sur supports Levallois (Cliché : V. Sanchez)